

CRISE SANITAIRE COVID 19

7 MAI 2020

LA VILLE DE MEUNG-SUR-LOIRE
SE MOBILISE ET VOUS INFORME !



ACTUALITÉS SUR
WWW.MEUNG-SUR-
LOIRE.COM
ET SUR FACEBOOK :
VILLE DE MEUNG-
SUR-LOIRE



N° d'urgence Mairie :
02 38 46 94 95
C.C.A.S. :
02 38 46 69 20



QUELQUES CONSIGNES

Prenez soin de vous
Restez chez vous
Limitez vos déplacements
Regroupez vos achats
**Lavez-vous les mains très
régulièrement -**

Toussez ou éternuez dans votre
coude - Utilisez des mouchoirs à
usage unique - Saluez sans serrer la
main, évitez les embrassades -
Portez un masque au contact du
public.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Un masque sera déposé dans votre boîte aux lettres à partir du 11 mai, en partenariat avec le Département du Loiret. En fonction de la composition de votre foyer, vous serez ensuite invité à venir retirer les masques supplémentaires à la Salle Alain Corneau, uniquement sur rendez-vous (modalités précisées dans le pli contenant le masque). Vous devrez vous présenter au créneau horaire indiqué, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, du livret de famille et de l'avis d'imposition. Une seule personne devra se déplacer pour l'ensemble du foyer. Merci de votre coopération et de votre diligence. Les masques devront être lavés avant utilisation.

COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs d'eau s'effectuera durant tout le mois de juin. Nous vous demandons d'ôter les protections hivernales afin de laisser libre l'accès au compteur.

Pour tout renseignement, contacter le Service de l'eau au 02 38 46 94 74 ou par courriel service-eau@meung-sur-loire.com

COMMERCES

Les commerçants rouvrent leurs portes à partir du 11 mai (sauf les bars et restaurants). Ils auront le plaisir de vous accueillir dans leurs boutiques dans les meilleures conditions possibles. Certains restaurants s'organisent toutefois pour proposer de la vente à emporter.

POINT SUR LA SITUATION...



Mesdames, Messieurs,

La semaine dernière, nous vous informions de la préparation de la rentrée en classe. Nous nous sommes fortement mobilisés pour organiser celle-ci avec les Directeurs d'écoles et l'Inspection académique afin de pouvoir accueillir les enfants à compter du 12 mai, dans le respect du protocole sanitaire national et des gestes barrières dont l'application doit être adaptée aux différentes tranches d'âges.

Ces mesures sont soutenues par le Groupe de pathologie infectieuse pédiatrique et l'association française de pédiatrie ambulatoire, lesquels soulignent par ailleurs que le port d'un masque dans les crèches, les écoles maternelles et élémentaires pour les enfants sans pathologie sous-jacente grave n'est ni nécessaire, ni souhaitable, ni raisonnable.

Il est précisé que le nombre d'enfants accueillis par classe ne pourra dépasser 15 élèves selon les directives nationales. Il s'agit donc d'un retour progressif pour tous.

A Meung-sur-Loire, le parti a été pris d'accueillir les enfants des classes élémentaires jusqu'à fin mai. Dès le 12 mai, le service de cantine sera mis en place ainsi que le bus communal, selon les exigences du protocole. Les collègues travaillent sur une reprise partielle à compter du 18 mai. Pour les lycéens, la décision sera prise par le Gouvernement à la fin mai.

Du côté des crèches, elles rouvrent leurs portes ; dans la limite de 10 enfants par structure.

Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont employés à préparer ce retour vers une vie sociale pour nos enfants, ils n'ont pas ménagé leur temps, ni leur peine pour se conformer au protocole établi.

Qu'il en soit de même pour tous les bénévoles qui nous accompagnent au quotidien pour soutenir les personnes vulnérables, et nos couturières qui poursuivent sans relâche la confection de blouses et de masques.

Merci à nos agents des différents services publics pour leur investissement au quotidien.

Cette édition est sans doute la dernière de cette période de confinement.

Soyez prudents, restez attentifs aux gestes barrières pour le bien de tous.

Ne sortez pas et on s'en sortira !

Pauline MARTIN
Maire de Meung-sur-Loire



MULTI ACCUEIL "PETIT A PETIT"

La crèche est en mesure d'accueillir à partir du 11 mai 10 enfants maximum.

Les services se sont mobilisés durant cette semaine sur la désinfection des locaux et sur l'élaboration d'un plan de fonctionnement spécifique dans le respect des règles sanitaires. L'accueil des petits se fera dans le hall de l'établissement, de manière échelonnée dans le temps afin de respecter les règles de distanciation et de permettre un nettoyage après chaque arrivée. Par mesure de sécurité, les parents ne pourront accéder aux autres espaces.

CANTINE

Le service de restauration scolaire est en ordre de marche pour cette rentrée. Le chef de cuisine et ses équipes se sont organisés pour pouvoir accueillir les enfants sur plusieurs services si nécessaire.

L'aménagement des réfectoires sera adapté pour respecter les règles de distanciation. Un nettoyage complet sera réalisé entre chaque service.

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'arrivée de l'été ne pourra être fêtée de manière collective cette année, avec notamment les traditionnels concerts en centre-ville, autour de la halle et sur les terrasses des restaurants. Malgré tout, une réflexion est d'ores et déjà engagée pour offrir une alternative musicale aux Magdunois.

VISITE VIRTUELLE DU CHÂTEAU

En attendant de pouvoir profiter d'une visite du Château de Meung, à l'occasion d'une animation ou d'une simple balade, M. et Mme Lelevé vous proposent une visite à 360° de cet exceptionnel monument du Val de Loire : <https://storage.net-fs.com/hosting/6173668/12/index.htm>

MATÉRIEL DE PROTECTION

Réservée aux professionnels, la plateforme <https://equipements-protection-centre-valdeloire.fr/> permet de mettre en relation les entreprises disposant de stocks d'équipements individuels et pouvant en produire et les professionnels de santé ou toutes entreprises ayant besoin de protéger leur personnel dans la lutte contre le Covid-19.

SNCF

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la SNCF met en place des dispositifs d'accompagnement pour ses usagers, ainsi que des mesures exceptionnelles pour assurer la sécurité de tous. Retrouvez l'ensemble de ces informations via l'application Assistant SNCF et sur le site internet : <https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-train/coronavirus-nos-mesures-exceptionnelles>

RÉSEAU RÉMI

En vue d'un retour progressif des enfants à l'école, le réseau Rémi se prépare pour transporter les élèves. Des dispositions particulières seront mises en place afin d'assurer la sécurité des enfants (une personne tous les deux sièges et masque pour les collégiens), mais également du conducteur (masque et gel hydroalcoolique). Retrouvez l'ensemble des informations et des horaires de chaque ligne sur le site internet de Rémi : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/alerte/covid-19/>

DÉCHETTERIE

A partir du lundi 11 mai et jusqu'à nouvel ordre, la déchetterie continuera à accueillir les visiteurs uniquement sur rendez-vous, les mardis, jeudis et samedis.

Plateforme de prise de rendez-vous : <https://www.ccterresduvaldeloire.fr/collecte-des-dechets-smirtom/>

CARTES D'IDENTITE / PASSEPORTS



Le service Cartes d'identité/passeports de la Commune rouvre ses portes à compter du 11 mai prochain. Les rendez-vous n'ayant pu être honorés pour cause de confinement ont été replacés entre le 11 et le 20 mai. Vous pouvez, dès à présent, prendre vos rendez-vous sur notre plateforme : rendezvousonline.fr.

Pour des raisons de sécurité sanitaire, lors de votre rendez-vous en Mairie, nous vous demandons de venir en portant votre masque. Un seul adulte sera reçu à la fois dans le bureau, les couples et les familles seront reçus séparément.

En ce qui concerne les dossiers des mineurs, un seul des parents sera reçu avec l'enfant. Dans le cas où plusieurs enfants auraient rendez-vous, ils seront accueillis à tour de rôle avec le parent. Lors de votre venue en Mairie, vous devrez entrer par le parc afin d'éviter tout croisement avec les autres rendez-vous ; un parcours fléché vous guidera.

Nous vous remercions de votre compréhension pour l'application de ces mesures sanitaires. Pour rappel, quel que soit le rendez-vous que vous avez en Mairie, nous vous demandons et vous remercions de vous conformer au port du masque pour la sécurité de tous.

ACCUEIL SERVICES TECHNIQUES / URBANISME



Afin d'optimiser votre accueil et d'éviter une trop longue attente, il est conseillé, avant toute venue en Mairie, d'appeler le 02 38 46 94 70, afin qu'un rendez-vous vous soit fixé. L'accueil physique sera restreint à une personne (pas d'enfants, ni d'adultes accompagnateurs). Nous vous remercions de votre compréhension.

MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la Ville de Meung-sur-Loire organise le concours des Maisons Fleuries. Tous ceux qui possèdent un jardin ont pu en prendre bien soin pendant le confinement. Si vous souhaitez participer à ce concours, nous vous invitons à vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie jusqu'au vendredi 12 juin inclus.

En cette fin de confinement, l'équipe du Pôle Environnement revient au complet et s'active à remettre en ordre les espaces verts et les massifs de la commune.

ESPACES VERTS



#DÉFIMASQUE

Quelques exemples de masques envoyés par de jeunes Magdunois.

Merci à Audran, Charlotte, Clémentine, Jozuan, Léane, Océane, Stacy et Valentin pour ces réalisations.

Et merci à l'ensemble des participants et aux futurs créateurs !

